

ADDENDA A-01

LE 26 MARS 2021

- PROJET : **AJOUT D'UNE PLATE-FORME ÉLÉVATRICE INCLINÉE
À L'AUDITORIUM - IML**
850, route de la Mer
Ste-Flavie
N/D : R460-20
- DONNEUR D'OUVRAGE : **MINISTÈRE DES PÊCHES ET OCÉANS (MPO)**
104, rue Dalhousie
Québec (Québec) G1K 7Y7
- INGÉNIEURS : LGT INC.
5, rue Saint-Germain Est, bureau 203
Rimouski (Québec) G5L 1A1
Téléphone : (418) 723-3133
Télécopieur : (418) 732-3275
- ARCHITECTES : GAGNON, LETELLIER, CYR, RICARD, MATHIEU ET ASSOCIÉS,
ARCHITECTES
128, avenue de la Cathédrale, bureau 201
Rimouski (Québec) G5L 5H7
Téléphone : (418) 722-7655
Télécopieur : (418) 722-0786
- .1 Le présent addenda A-01 fait partie intégrante de la soumission au même titre que les plans et devis.
- .2 **Devis de l'architecte, section 01 73 00, Coordination des travaux**
- À l'article 1.3.2, remplacer le paragraphe par le suivant :
 2. Exécuter les travaux générant des bruits, odeurs et vibrations (ex : percements de dalle) en dehors des heures normales d'occupation (après 16h00) ou selon l'horaire établi par le Représentant du Ministère, et de les suspendre sur demande du Représentant du Ministère.
- .3 **Devis de l'architecte, section 03 30 00, Béton coulé sur place**
- À l'article 2.1.1, remplacer le sous point 1 par le suivant :
 - .1 Résistance à la compression confirmée par essais : 35 MPa (±5 MPa maximum) à 28 jours.
 - À l'article 2.1., ajouter le point suivant :
 - .8 Produit pare-vapeur : selon la norme ASTM F3010. Enduit époxyde résistant aux alcalis à deux composants et à 100% de solides tel que PLANISEAL VS ou équivalent approuvé.

Fin de l'addenda

Préparé par :

Michel Cyr, architecte, pour
Gagnon, Letellier, Cyr, Ricard, Mathieu et Associés, architectes

MC/mp

Rimouski, le 26 mars 2021